

LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333

LE SOLEIL

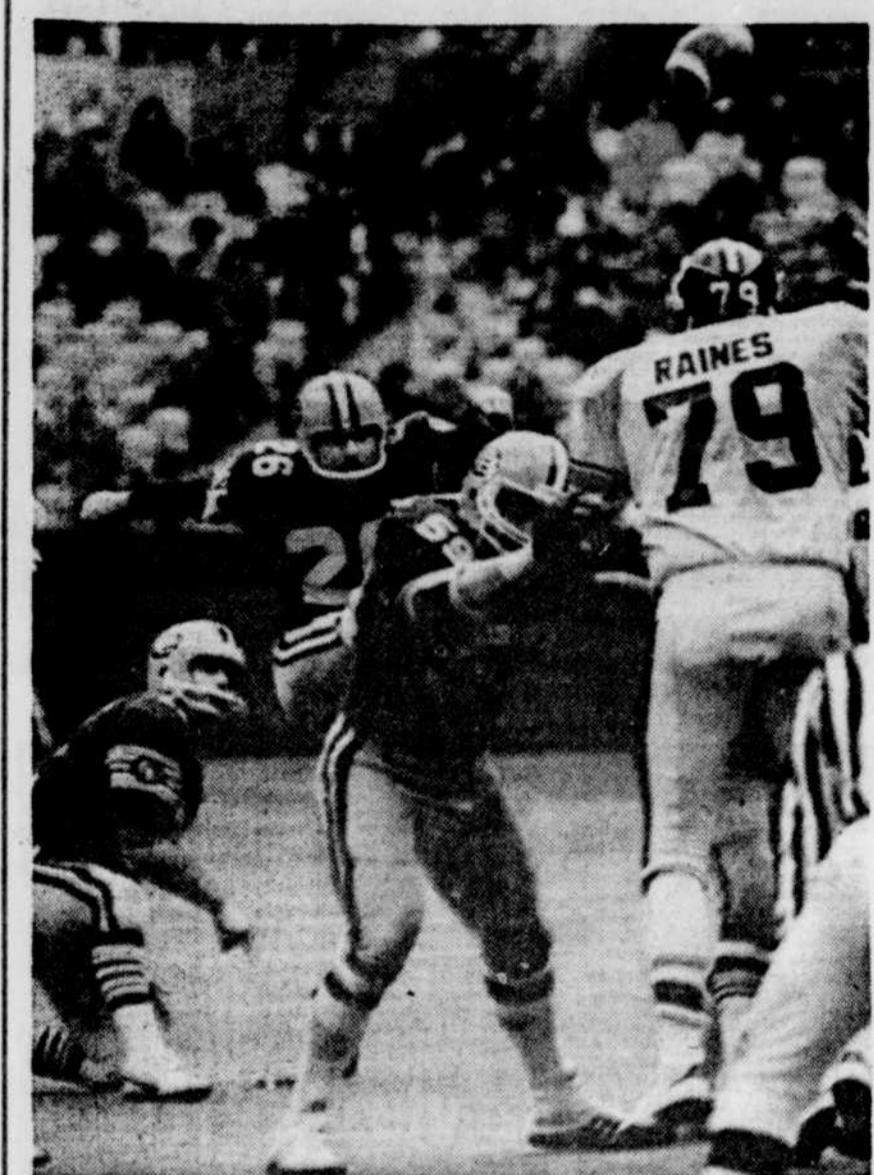
ste-foy TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

85e année, no 277
44 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 23 NOVEMBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 •
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Aujourd'hui LUNDI



Les Eskimos ont eu chaud
Il restait moins de dix secondes dans le match de la Coupe Grey quand Dave Cutler a donné la victoire aux Eskimos d'Edmonton sur ce botté de placement. Grandement favori, le club de l'Ouest avait néanmoins permis aux Rough Riders d'Ottawa de prendre une avance de 20-1 à la demie et les Eskimos ont eu de la difficulté à remonter la pente.
page C-1

Frycer a 5 buts dans 2 victoires
page C-2

Le fédéral veut aider directement les régions
page A-3

Reagan se passe de 400,000 employés de l'Etat
page D-1



Ottawa a été la scène d'une manifestation sans précédent
page B-1

Situation de l'emploi dans la région 03

7 candidats pour tout poste vacant

par Georges ANGERS
Pour chaque offre d'emploi reçue aux centres de main-d'oeuvre du Québec dans la grande région de Québec, pas moins de 50 personnes sont candidates.
C'est ce que révèle le dernier bulletin régional trimestriel sur le marché du travail qui vient d'être publié, une indication parmi d'autres que la situation de l'emploi s'est très nettement détériorée dans la région dite 03.
De cette donnée spécifique aux centres de main-d'oeuvre du Québec, les spécialistes extrapolent qu'il y a

en fait sept candidats pour chaque emploi vacant, signalé ou pas aux centres de main-d'oeuvre, dans la région actuellement alors qu'il y en avait quatre il y a à peine trois ou quatre ans.
Selon le directeur régional de la main-d'oeuvre à Travail-Québec et l'économiste de cette direction, MM. Majoric Bouchard et Normand Julien, qui ont commenté ces données pour LE SOLEIL, tout indique que la situation ne fera que s'aggraver au cours de l'hiver.
Le taux de chômage en octobre dans la région a en effet atteint 11.5

pour 100, un niveau que les spécialistes qualifient d'extraordinairement élevé. De fait le taux de chômage dans la région a dépassé le taux moyen pour l'ensemble du Québec alors qu'il était habituellement légèrement inférieur.
En somme, la situation de l'emploi dans la région est devenue l'une des pires au Québec, estiment les spécialistes.
Facteurs
Un ensemble de facteurs explique cette détérioration de la situation de

l'emploi dans la grande région de Québec à commencer par le ralentissement général de l'activité économique.
Fournissant déjà relativement peu d'emplois dans l'industrie secondaire, c'est-à-dire dans les secteurs de la transformation, la région a enregistré dernièrement des coups qui n'ont fait qu'accroître cette situation. Le secteur des aliments et boissons a enregistré des pertes à cause des difficultés dans l'élevage du porc. Le secteur du bois a également enregistré un recul, ralentissement chez Treco

Voir A-2, EMPLOI

Sursis pour 13 bingos

par Jean MARTEL
Treize paroisses du diocèse de Québec pourront continuer à tenir des bingos en 1982 comme sources de financement de leur fabrique. Cette autorisation leur a été accordée en raison de leur situation financière difficile; en d'autres mots, sans les revenus de ces bingos, ces paroisses ne pourraient boucler leur budget annuel.

Ces paroisses sont les suivantes: dans le secteur de Limoilou: Sainte-Odile, Saint-Esprit, Saint-Paul-Apôtre et Stadacona; à la basse ville: Saint-Roch, Saint-Joseph, Saint-Malo et Sacré-Coeur; à Vanier: Notre-Dame-de-la-Recouvrance et Saint-Eugène; à la haute ville: Saint-Jean-Baptiste; à Charlesbourg: Saint-Rodrigue; à Thetford-Mines: La Présentation de Notre-Dame.

On sait qu'une directive émise par le diocèse en 1980 affirmait que la tenue de bingos pour financer les fabriques devait cesser graduellement. Toutefois, cette directive reconnaissait que certaines paroisses pouvaient avoir besoin des bingos pour éviter l'endettement. Elle leur accordait donc la possibilité de bénéficier d'un délai jusqu'à ce qu'elles trouvent un autre moyen d'obtenir les revenus nécessaires.

Le délai qu'elles ont obtenu ne va pas plus loin que décembre 1982; dans certains cas, il ne s'étend pas plus loin que juin ou septembre 1982. Si, d'ici là, elles n'ont pu trouver une autre source de revenus, elles devront donc s'adresser de nouveau au diocèse pour que le délai soit prolongé encore une fois.
Le diocèse de Québec disait dans sa directive de 1980 qu'il fallait privilégier chez les chrétiens le sens de l'appartenance à l'Eglise et à leur communauté paroissiale. Cela signifie que la participation des chrétiens à leur Eglise devrait se faire par des voies autres que celles des jeux de hasard.



Trois des blessés
Ces trois personnes, Eddy Bergeron, Conrad Labonté (au centre) et Michelle Poulin, étaient au nombre des occupants de l'autobus Deshaies qui ont dû être transportés au CHUL, à Sainte-Foy.

La tragédie de Villeroy

Avant l'accident, l'inquiétude régnait

par Roch DESGAGNE
Une victime, Mme Claudette Hébert-Boisvert, âgée de 44 ans, du 3 Salaberry à Lévis; une personne toujours aux soins intensifs au CHUL, Mme Cécile Longchamps, âgée de 60 ans, de Lauzon; et une dizaine d'autres passagers ayant subi des blessures sérieuses, tel était, hier, le bilan de la tragédie routière survenue samedi matin sur l'autoroute 20, à Villeroy dans le comté de Lotbinière, à quelque 80 km de Québec.
En tout, 38 personnes dont 26

femmes de l'agglomération de Lévis avaient pris place dans le véhicule des autobus Deshaies de Deschailions, vers 5h30, à la Place Tanguay à Lévis. Après une halte dans un restaurant de Saint-Nicolas, le groupe reprenait la route pour se joindre au safari de nombreux autobus transportant des travailleurs qui se rendaient manifester à Ottawa contre les taux d'intérêt au pays.
Moins d'une heure plus tard, un peu avant 7h, le tragique accident se produisit, provoquant une scène

d'horreur. Les premiers instants de cette tragédie routière ont été décrits comme très pénibles, la plupart des voyageurs étant prisonniers dans le véhicule à la reverse, coincés par le toit qui touchait le dossier des banquettes.
La victime, tuée sur le coup, a été écrasée entre le porte-bagages et le dossier de son banc. Ses compagnons racontent qu'elle s'était levée pour
Voir A-2, ACCIDENT
Autres détails, page A-7

Certificats de virginité pour voyager
RABAT (Reuter) — Les jeunes filles marocaines désirant obtenir un passeport pour se rendre à l'étranger doivent faire la preuve de leur virginité, écrit dimanche le journal du parti communiste marocain Al-Bayane.
"Les autorités justifient leur exigence en disant qu'elles veulent éviter de voir des Marocaines se prostituer à l'étranger. Donc elles considèrent a priori toute femme comme une prostituée (si elle n'est pas mariée) et à elle de prouver le contraire," écrit le journal.
Or les médecins refusent de fournir des "certificats de virginité" sous le prétexte que c'est une violation du secret professionnel, poursuit Al-Bayane.
"Nous condamnons énergiquement ces méthodes et exigeons qu'elles soient abandonnées au nom de la justice et de la liberté," conclut-il.

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-14
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	D-12
Bridge	D-11
Décès	D-15
Economie-finances	D-2
Feuilleton	B-4
Horoscope	D-14
Information régionale	A-7
Monde	G-8, D-1 à D-15
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-6
Page des lecteurs	A-6
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-4

météo
Nuageux avec possibilité de chutes de neige, aujourd'hui et demain.
détails, page D-4



Le Soleil. Anne-Marie VOISARD
Le coiffeur Jacques HALLE

Le fer se retourne contre les coiffeurs pour hommes

par Anne-Marie VOISARD
SAINT-NICOLAS — La tête n'a pas de sexe. Jacques Hallé, propriétaire de Coiffure Normandie, à Saint-Nicolas, avait raison. Avec la bénédiction du juge Anatole Corriveau, des sessions de la paix, il vient de recommencer, lui un coiffeur pour dames, à coiffer des têtes d'hommes.
Mais attention. La plainte déposée par le Comité conjoint des coiffeurs de Québec se retourne maintenant contre les coiffeurs pour hommes. Dans un jugement de onze pages, daté du 18 novembre, le juge Anatole Corriveau affirme, en effet, que les coiffeurs pour hommes qui se permettent des indéfrisable sur la tête de leurs clients, hommes ou femmes, sont "possiblement" des hors-la-loi.
La sentence du juge Corriveau s'appuie sur le statut du coiffeur, tel que défini par arrêté en conseil le 2 novembre 1960 et modifié ou corrigé à quatre reprises par la suite jusqu'au 5 novembre 1969. Un coiffeur pour

hommes, classe "A", a le droit notamment, selon cet arrêté en conseil, de faire des coupes de cheveux ou des shampooings. Un coiffeur pour dames, classe "A", a le même droit. Il peut en outre faire une indéfrisable (permanente), ce qui n'apparaît pas dans la liste des tâches accessibles au coiffeur pour hommes.
Peu importe le client
Nulle part dans ces arrêtés en conseil, il n'est dit sur quel genre de têtes, masculine ou féminine, peuvent s'exercer les métiers de coiffeur pour hommes ou de coiffeur pour dames. Le juge Corriveau en conclut que Jacques Hallé, coiffeur pour dames, classe "A", était dans son droit, le 22 mai 1981, lorsqu'une de ses employées a donné un shampooing et fait une coupe de cheveux à M. Gérard Lemieux. Il rejette donc la plainte du Comité conjoint des coiffeurs de Québec.
C'est la deuxième fois qu'un coif-

feur pour dames se voit ainsi confirmé dans son droit de coiffer indifféremment des femmes ou des hommes. Le 28 juillet 1979, le juge Guy Genest, de la cour provinciale, tranchait en faveur du coiffeur pour dames Maurice Bédard, de Granby, dans une cause identique à celle de Jacques Hallé. Le juge Corriveau ne manque d'ailleurs pas de citer un extrait de cette sentence.
"Peu importe à quel sexe appartient la tête du client", écrit le juge Genest, on ne peut rien contre un coiffeur pour dames qui exerce dans un salon de coiffure pour dames et qui, en plus, détient un certificat de coiffeur pour dames.
Les hors-la-loi
Mais voilà qu'en se mettant ainsi à scruter les arrêtés en conseil, le juge Corriveau s'aperçoit que seuls les coiffeurs pour dames seraient habilités à donner des permanentes. Si la loi devait s'appliquer à la lettre, les hors-la-loi
Voir A-2, COIFFEURS

LES GAGNANTS MARK TEN

Hier soir à Boston, les Nordiques de Québec ont remporté une victoire décisive sur les Bruins.
Québec 6
Boston 1

Hier au Stade olympique, les Eskimos d'Edmonton ont remporté leur quatrième Coupe Grey, un record de la LCF, en disposant des Rough Riders d'Ottawa.
Edmonton 26
Ottawa 23

Un touché à 16 secondes de la fin a permis aux Jets de New York, de rejoindre, hier, les Dolphins de Miami au premier rang de leur division en disposant de eux-ci 16-15.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette Mark Ten Filtre Régulier: "Goudron" 16 mg Nicotine 1.2 mg / Mark Ten Légère Régulier: "Goudron" 12 mg, Nicotine 0.9 mg.

A-2
ACCIDENT

(Suite de la première page)

mieux constater les conditions de la route et du temps.

"C'est pas beau..."

Effectivement, depuis un certain moment, la nervosité s'était emparée des passagers, qui s'inquiétaient de plus en plus de l'état de la route et de la neige lourde qui tombait de plus en plus abondante.

"C'est pas beau... la neige recouvre la route et ça paraît glissant", répétaient les voyageurs, pour la plupart des employés de la fonction publique de Lévis.

"Tenez-vous bien, nous allons quitter la route", a lancé soudain le chauffeur René Soulières, en réalisant qu'il allait perdre la maîtrise de son véhicule. L'autobus dérapait alors hors de la chaussée, et le lourd véhicule tourna à la renverse en atteignant l'accotement mou de la route.

"Les passagers ont été extraordinaires, et leur comportement a sauvé des vies, certainement", commentait M. René Soulières, une fois les moments tragiques passés.

Secours rapides

S'il n'y a pas eu de conséquences plus graves, c'est que les passagers ont suivi la consigne et sont demeurés cramponnés à leur siège au moment de l'impact, soutient le chauffeur de l'autobus.

M. Soulières, qui s'en est tiré indemne, s'est empressé de couper le courant, afin d'éliminer tout danger d'incendie, puis, avec quelques passagers qui avaient pu s'extirper du véhicule écrabouillé, il a entrepris de libérer le plus possible de personnes.

"Malgré la situation, tout s'est bien déroulé", raconte Eddy Bergeron, en ajoutant: "J'ai crié: Pas de panique, y'a rien là".

Déjà des secours accouraient sur les lieux. Les premiers sauveteurs étaient des passagers d'autres autobus du convoi. Plusieurs de ces groupes ont rebroussé chemin vers Québec, en voyant la scène de désolation, et appréhendant le pire pour le reste du long trajet.

Les secouristes ont redoublé d'ardeur afin de retirer les passagers prisonniers du véhicule. Ils arrachaient des vitres, des bancs et des morceaux de tôle pour frayer des issues. Seule la victime n'a pu être retirée des débris avant l'arrivée des ambulanciers.

Pendant de longues minutes, des dizaines de sauveteurs s'affairaient autour du véhicule, supportant les blessés et réconfortant les voyageurs encore tout abasourdis. Les premiers soins ont été donnés sur place aux personnes blessées le plus gravement.

Plusieurs ambulances ont transporté une quinzaine de personnes vers l'hôpital de Lévis et le CHUL à Sainte-Foy, pendant que les autres membres du groupe remontaient dans un autocar pour regagner Lévis.

Selon un responsable du groupe de Lévis, Conrad Labonté, une dizaine des 18 autobus partis de Lévis ont fait demi-tour, après la tragédie routière. On estime qu'un millier de syndiqués de la région de Québec ont ainsi annulé leur participation à la démonstration des travailleurs à Ottawa. A cet endroit, quelques heures plus tard, la foule immense a observé une minute de silence en hommage à la victime et à ses malheureux compagnons et compagnes.



Blessé grièvement

M. Réjean Desbiens, de Charlesbourg, a subi de multiples blessures lorsque son automobile a fait un tonneau, hier soir, sur la route du Vallon nord, à la hauteur de la sortie de Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy. Les policiers ont

réussi à le tirer rapidement de sa dangereuse posture, sans avoir à utiliser les pinces de désincarcération, communément appelées "mâchoires de vie".

Le Soleil, Gilles Lafont

EMPLOI

(Suite de la première page)

entre autres. Même phénomène dans la métallurgie où la firme Lynn MacLeod a fermé ses portes de même qu'Admiral. Finalement le secteur de la construction est toujours en perte de vitesse dans la région.

Le secteur primaire éprouve également des difficultés dans la région, d'abord dans le secteur des mines où l'industrie de l'amianté traverse une grave crise, mais également dans la forêt et dans le secteur agricole.

Le ralentissement général de l'activité économique affecte également le secteur tertiaire, celui des services, qui, avec environ 74 pour 100 des emplois dans la région, constitue le principal secteur d'activité économique.

Fonction publique

Un autre facteur est également venu s'ajouter affectant ce secteur; les coupures budgétaires des dif-

férents paliers de gouvernement, si elles n'ont pas directement entraîné des pertes d'emplois, n'en ont pas moins provoqué une croissance de l'emploi inférieure à ce que l'on connaissait habituellement.

Les coupures dans la fonction publique ainsi que dans les secteurs de la santé et de l'éducation affectent tout particulièrement le marché de l'emploi dans la région de Québec étant donné que l'Etat, dans ses diverses fonctions, constitue le principal employeur.

Finalement le bulletin régional sur le marché du travail constate que la situation des relations de travail a été relativement saine au cours du dernier trimestre, 875 travailleurs ayant été soit en grève soit en lock-out.

Au cours des trois derniers mois de l'année, 121 conventions collectives touchant quelque 7,000 travailleurs viendront à expiration.

Traverse Berthier-Sorel
Loi spéciale pour mettre fin à la grève des marins

MONTREAL (PC) — Si le conflit de travail qui prive les habitants de Berthier et de Sorel de service de traverse depuis près de six mois ne se règle pas d'ici le 27 novembre, une loi spéciale, proposée par le ministre des Transports, Michel Clair, sera adoptée pour forcer les employés de la Société des traversiers du Québec à retourner à leur travail.

Le conseil des ministres a en effet accepté la recommandation de M. Clair à cause de l'hiver qui approche et des dangers que courent les usagers des traversiers en utilisant d'autres moyens, des petites barques, par exemple, pour traverser le fleuve.

Le ministre des Transports a rappelé que les conditions de travail offertes par la STQ aux employés de Sorel avaient été acceptées par les autres syndicats d'employés de la Société.

Le conflit prive quotidiennement quelque 1,000 travailleurs de Sorel et de Berthier d'un moyen de transport rapide et sûr entre les deux villes.

C'est la question de l'embauche qui est au centre du litige. Les marins grévistes de Sorel ne veulent pas renoncer à leur droit d'embauche, un droit qui leur était reconnu lorsqu'ils étaient membres du Syndicat canadien des officiers de la marine marchande et qui leur est refusé maintenant qu'ils sont membres de la CSN. Selon les 12 marins de Sorel, l'abolition de cette clause signifie, à toutes fins utiles, la dissolution de leur syndicat.

Les grévistes demandent à leur employeur d'être conséquent avec lui-même et de leur laisser ce droit puisqu'il a déjà reconduit ce droit ailleurs, à Sorel, notamment, pour les officiers de marine membres du syndicat canadien, lequel est affilié au Syndicat international des marins (AFL-CIO).

COIFFEURS

(Suite de la première page)

mes qui veulent se faire friser devraient obligatoirement recourir aux services d'un coiffeur pour dames.

On imagine tout de suite la tentation qu'auront certains coiffeurs pour dames d'engager à leur tour des poursuites pour empêcher les coiffeurs pour hommes de friser les cheveux de leurs clients. Mais c'est impossible, du moins à Québec, à Montréal et dans la région immédiate de chacune de ces villes.

Les coiffeurs pour hommes ont pour les protéger le décret 44, en vigueur depuis le 14 janvier 1954. C'est d'ailleurs en prenant appui sur ce règlement, jugé "désuet" et "québécois" par le coiffeur Hallé, que le Comité conjoint des coiffeurs de Québec s'est adressé à la cour.

Il faut savoir toutefois que dans le cas des coiffeurs pour dames le décret est aboli depuis 1972. Ce qui laisse le champ libre aux barbiers, devenus coiffeurs pour hommes. Jacques Hallé ou tout autre coiffeur pour dames de la région de Québec ne peut rien contre un coiffeur pour hommes qui donne des permanentes, même si cela semble interdit par la loi.

Occupé comme il l'est actuellement à savourer sa victoire, qu'il a remportée en plaçant lui-même sa cause, le coiffeur Hallé n'aurait pas envie, même s'il le pouvait, de limiter le champ d'exercice des coiffeurs pour hommes. Il s'est battu pour qu'on lui laisse la liberté de coiffer des hommes et des femmes. Cela ne le dérange pas que les coiffeurs pour hommes en fassent autant. Il y voit même une "saine compétition" qui, dit-il, "va forcer tout le monde à devenir plus compétent".

le mot du jour
Plus chaudes
Il y a quelques années, on a tenté de remplacer mitaine par le mot moufle qui est plus juste. On fait une nouvelle tentative, mais la lutte sera dure parce que les Québécois tiennent beaucoup à leurs mitaines, en hiver surtout.
Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE
(tirage de samedi)
8-3-2
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 RENSEIGNEMENTS
647-3394 REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

INCROYABLE!

La nouvelle machine Starlet de Singer* vous offre:

- ★ Point extensible ★ Point invisible
- ★ Bras libre ★ Réglage électronique de l'aiguille
- ★ Dispositif à boutonnière à même ★ Portative

★ 5 points variés, y compris le point invisible et des points de fantaisie.

★ La vitesse de l'aiguille se règle électroniquement et donne une couture souple et uniforme à toutes les vitesses.

★ Le dispositif à boutonnière à même commande la position de l'aiguille et permet d'exécuter des boutonnières parfaites à tout coup.

★ Le bras libre permet de coudre les endroits difficiles d'accès. Il se transforme instantanément en plateau normal de couture.

★ On ne peut plus portative, car son couvercle est à même!

\$299*

Une vraie vedette. Et offerte à un prix encore plus séduisant que son allure!
Cadeau rêvé du temps des Fêtes, la Starlet, bien que présentant les caractéristiques d'une machine plus complexe, est incroyablement légère et facile à transporter. Et son prix est plus que raisonnable.
N'hésitez plus. Passez l'essayer... et la soulever!

SINGER

*Le prix peut varier *Marque déposée de THE SINGER COMPANY Usager inscrit: La Compagnie Singer du Canada Ltée

Mail Centre-Ville, 436, St-Joseph est	522-8128	Laurier-Station	728-3002	Rivière-du-Loup, 289, Latontaine	862-2789	Thetford Mines, 805, boul. Smith nord	335-3959
Carrefour Charlesbourg, 8500, boul. H-Bourassa	626-9333	Donnacona, Place Doneuil,	285-2552	Rimouski, La Grande Place	732-2072	Baie-Saint-Paul, 45A Route 138	435-2644
Galerias de la Capitale	627-5830	Saint-Raymond de Portneuf	285-2552	Cabano, Galerias Termis	854-3003	Trois-Pistoles, 399, Jean-Roux	851-3216
Galerias Chagnon, 300, côte du Passage, Lévis	837-6157	Place Côte-Joyeuse	337-4524	Montmagny, 74, Saint-Thomas	248-3734	Gaspé	368-1114
Place Laurier, 2700, boul. Laurier	651-4021	La Pocarière, 602, 4e Avenue	856-3712	Amqui, 94, boul. Saint-Benoît nord	629-2786	Mégantic, Carrefour Mégantic	583-4710
Place Fleur de Lys, 550, boul. Hamel est	529-9551	Saint-Pascal, boul. Hébert, Kamouraska	492-2405	Baie-Comeau, 300, boul. Lasalle	296-4644	Sept-Îles, 627, av. Brochu	962-4755

Ottawa transigera directement avec les régions

par Michel CORBEIL
(du bureau du Soleil)

MATANE — D'ici trois à six mois, le gouvernement fédéral s'engagera résolument dans des fonds d'aide directe aux régions hors des ententes Canada / Québec.

Conférencier invité au colloque sur le tourisme en Gaspésie tenu à Matane, le ministre d'Etat à la petite et moyenne entreprise (PME) et au Tourisme, M. Charles Lapointe, a rendu publique samedi la décision du fédéral en précisant que la Gaspésie représenterait "la région pilote pour ce fonds d'intervention régionale directe".

"Tout le monde en Gaspésie, a

avancé le ministre, semble avoir besoin de cet outil. D'ici trois à six mois, moi et mon collègue Pierre de Bané (ministre de l'Expansion économique régionale et député de Matane), nous aurons l'occasion de donner des précisions sur ce fonds".

Un important aspect sera consacré au tourisme, a expliqué M. Lapointe. Le fonds touchera également aux domaines de la PME et des infrastructures de compétence fédérale, tels les quais et les aéroports.

"Nous continuerons d'avoir des ententes Canada / Québec, mais en plus, il y aura ces fonds d'intervention régionale", a-t-il précisé. Le fédéral s'associera à tous les intervenants du milieu pour définir les priorités. "C'est pas

facile à faire, mais accordez vos voix", a-t-il lancé à son auditoire.

Audiences

Cette aide directe avait été réclamée lors des audiences de la commission chargée de la révision des politiques du MEER, audiences tenues à Percé en octobre. Autre remarque formulée lors de ces audiences, les intervenants gaspésiens se plaignaient de l'éloignement du fédéral. Samedi, le ministre a laissé entendre qu'il y aurait dans un "avenir relativement rapproché, un centre de services gouvernementaux canadiens" sur le territoire gaspésien. De plus, le ministre Lapointe a

ajouté en substance que le fédéral est insatisfait des ententes fédérales-provinciales. Par exemple, pour le tourisme, "dans l'entente Canada / Québec de 1978 à 1984 qui prévoit \$70 millions, il reste encore \$30 millions à dépenser. Devant ces lenteurs, nous avons l'intention de revenir à des ententes directes, mais sans abolir les ententes entre les deux paliers de gouvernement".

Réactions

Plusieurs organismes qui ont participé aux audiences du MEER en octobre, ont assisté au colloque de la fin de semaine. Leurs représentants ont exprimé leur satisfaction à l'annonce du ministre

Lapointe, mais certains craignent maintenant que le fonds de développement régional puisse dégénérer en une autre querelle entre les deux paliers de gouvernement.

"Notre priorité, c'est le développement de notre région indépendamment des querelles politiques, a expliqué le commissaire industriel de la région Port-Daniel / Percé, M. Gilles Bourget. Nous aimerions que les gouvernements ne se servent pas d'une situation économique précaire comme la nôtre à des fins électorales. Nous voulons déceler derrière cette annonce une volonté de développement et non un prétexte à alimenter le contentieux Québec / Ottawa. Nous serons vigilants; nous sommes d'abord Gaspésiens,

puis des membres de la communauté québécoise."

Prudent, le préfet de comté de la municipalité régionale de comté Denis-Riverin (de Capucins à Rivière-Madeleine), M. Therence Coulombe, a laissé entendre: "Je suis satisfait, mais c'est encore vague. Qui seront, par exemple, les intervenants consultés? De plus s'il n'y a pas d'entente Canada / Québec, ça risque d'être décevant."

Cette crainte n'a pas été partagée par le président du conseil économique de la région de Matane, M. Camille Nazair: "Je ne crois pas que cela lancera le débat".

Les régions sont de plus en plus matures. Nous n'acceptons plus d'être les otages des querelles Ottawa / Québec.

Paul Ryel se laisse maintenant mourir de faim

par Roch DESGAGNE

Paul Ryel, ce personnage original sur les bords, qui avait tenu le tout Québec en haleine pendant deux ou trois jours, en pleine période de canicule l'été dernier, en occupant les locaux de la Commission des droits de la personne, au 7^e étage d'un immeuble sis au 1279 boulevard Charest, se laisse mourir de faim, à l'infirmerie du Centre de détention d'Orsainville.

Depuis dix jours, il n'a rien absorbé de solide, sauf au troisième jour de sa grève de la faim, le 16 novembre, où il a pris un repas. Par la suite, il a tout coupé, en expliquant qu'il avait trouvé plus difficile de reprendre son jeûne absolu après un bon repas.

Il devait faire une grève de la faim perle, mais depuis une semaine, c'est l'abstinence totale, selon ce que le journal LE SOLEIL a appris, en fin de semaine.

A tel point que l'on craint pour sa vie, car Ryel souffre de diabète aigu, et un médecin qui le surveille, à l'infirmerie de la prison d'Orsainville, a expliqué à l'avocat de Ryel que le jeûne affecte davantage une personne atteinte de cette maladie.

Me Reynold Tremblay, de La Malbaie, a rendu visite à Paul Ryel mardi dernier, et il a trouvé qu'il n'a pas l'air fort. Il avait perdu 10 livres à ce moment, et il s'est obstinément confiné à dire à Me Tremblay qu'il allait jusqu'au bout de son sacrifice.

"Il n'y avait rien à sortir de lui", a confié l'avocat, qui a paru lui-même touché par la décision de son client qu'il a tenté de dissuader.

En juillet dernier, Ryel et sa compagnie protestaient contre des décisions de la Commission des affaires sociales et de la famille, dont ils se disaient victimes.

Pour se faire soigner

Pourtant, précise Me Tremblay, Paul Ryel avait refusé une enquête pour libération sur cautionnement, récemment, "pour aller en dedans, et se faire soigner", disait-il.

Et, le 13 novembre, il entreprenait sa grève de la faim, "pour protester contre le système et le traitement fait aux démunis par notre société".

Il doit être incarcéré jusqu'au 15 décembre, pour diverses offenses commises ces derniers temps. Le 10 juillet dernier, à la suite de l'occupation de la Commission des droits de la personne, en compagnie de Nicole Tremblay, son associée dans la coopérative communautaire Cofam, il avait plaidé non coupable à cinq chefs d'accusation.

De procédure en procédure, le procès du couple aux assises criminelles a été reporté au 25 janvier.

Il y a quelque temps, Ryel a été mis sous arrêt, parce qu'il n'avait pas respecté ses engagements de cautionnement.

Ryel connaît aussi d'autres tribulations judiciaires à La Malbaie. Il y a quelques mois, il provoqua un certain remous dans sa localité, en occupant le clocher de l'église paroissiale. Il fallut l'intervention de sept policiers pour le maîtriser et le sortir du temple.

"S'il était mort, vous le sauriez", a sèchement répondu un surveillant au centre de détention, hier, au journaliste du SOLEIL qui s'informait de l'état de santé de Paul Ryel. Le surveillant a invité le scribe de ses renseignements aujourd'hui auprès des voies officielles de la prison d'Orsainville.



Encore du parking, sans doute!

Jusqu'à la fin, le célèbre "Chat blanc" de la rue de la Couronne est resté figé dans sa faïence en dépit du bruit et des coups de la grue qui a rasé hier, dimanche, les maisons vétustes de ce coin. Le fracas et la poussière des vieux murs de la taverne devaient en emporter des vertes

et des pas mûres en s'affaisant. Le "Chat blanc" fut longtemps un repaire des "bretteux" du quartier, dont beaucoup de scribes qui y échafaudaient leurs hauts faits d'armes.

Les Maisons de jeunes useront de stratégie pour obtenir un statut

par Michel CORBEIL
(du bureau du Soleil)

MATANE — Le regroupement des Maisons de jeunes du Québec a opté pour une stratégie à long terme plutôt que pour les actions spectaculaires en vue d'obtenir une reconnaissance officielle du gouvernement québécois.

La position a été adoptée en fin de semaine par le regroupement lors d'un sommet provincial qui a réuni à Matane huit des 12 maisons membres de l'organisme et deux maisons en voie de formation.

Les Maisons de jeunes, après dix années d'existence, sont toujours à la recherche de la reconnaissance de leur statut et du statut des travailleurs qui y oeuvrent par les autorités gouvernementales. Une telle reconnaissance, de même que l'assurance d'un financement garanti, avaient été l'objet de l'ex-titulaire des Affaires sociales, M. Denis Lazure, assurent les maisons. Les maisons sont dans l'incertitude quant aux intentions du nouveau ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson.

Le conseil d'administration du regroupement s'est vu fixer comme objectif de préciser cette stratégie. Premier geste, le regroupement adressera de nouveau une lettre pour obtenir une rencontre avec M. Johnson. Les maisons verront à rencontrer de nouveau leur député pour obtenir son appui.

Pour l'instant, pas de recours aux actions d'éclat. "Nous avons parlé de tenir des ma-

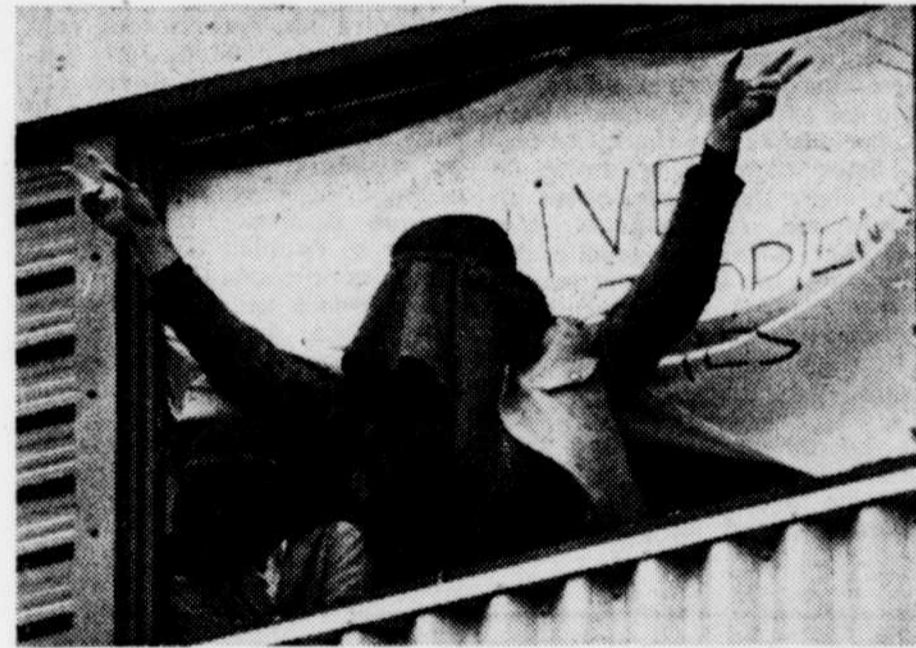
nifestations, a expliqué un des animateurs de la maison de jeunes Arc-en-ciel de Rimouski, M. Gilles Julien, mais cette action serait diluée dans les manifestations contre les compressions budgétaires gouvernementales."

Pour Mme Nicole Lelièvre, une animatrice à Matane, et membre du conseil d'administration du regroupement, "nous ne voulons pas faire de l'action pour de l'action. Nous voulons que cela s'inscrive dans une démarche globale et que ce soient des gestes significatifs. De plus, nous ne sommes pas bien riches" et les actions concertées exigent de se rassembler, une source de dépenses.

D'ailleurs, à une exception près, la maison de Forestville, sur la Côte-Nord, les absents (Charny, Trois-Pistoles et Amqui) n'ont pu être de la rencontre par manque d'argent simplement. Dans un tel contexte, les membres du regroupement n'acceptent pas l'argument du climat de compressions budgétaires qui règne au gouvernement. Une animatrice à la Maison de jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, Mme Line Desjardins, a d'ailleurs laissé tomber: "Si le ministre Johnson ne

fait rien, nous radicaliserons nos moyens de pression".

L'animatrice Nicole Lelièvre a repris: "Le ministre Lazure avait donné son accord verbal pour que les subventions aux maisons soient chiffrées à \$111,000 en 1984". La maison de Matane s'est vu accorder \$30,000 cette année. Non seulement les maisons sont un lieu de rassemblement de jeunes, mais il s'y effectue un travail de prévention ont indiqué les délégués des maisons. "Cessons d'investir sur le curatif, tel la Villa Dion avec ses \$400,000 de budget annuel pour huit pensionnaires, a conclu en substance Nicole Lelièvre, et investissons sur la prévention. Plusieurs jeunes se retrouvent en centre d'accueil simplement parce qu'il n'y a pas d'autre place."



Le Soleil, Clément Thibault

En juillet dernier, Paul Ryel avait semé l'émoi en occupant les bureaux de la Commission des droits de la personne à Québec, en compagnie de Nicole Tremblay.

L'écolier n'aurait plus droit au lait

GRANBY (PC) — La distribution gratuite de lait dans les écoles du Québec serait compromise par les compressions budgétaires.

Le député libéral de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, affirme en avoir eu la confirmation de la part d'un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture.

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi.

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des conseillers(res) d'expérience

Centre de rencontres et de gym yoga 95, Grande-Allée est (du 11h à 20h30) 522-7155

ANGLAIS-ESPAGNOL COURS DE CONVERSATION LPS

UN COURS FAIT SUR MESURE

- Programmes pour tous niveaux
- Cours individuels ou en groupes
- Méthode visuelle exclusive
- Cours CAPSULE® (rapides de une à quatre semaines)

*Marque déposée

Pour plus de renseignements sur les prix, heures, durées et dates de cours, téléphonez-nous.

(418) 681-6375

LPS (Langues Productions Services Ltée) Permis du Ministère de l'Éducation no. 669552 (culture personnelle)

3, Parc Samuel-Holland Suite 195, Québec G1S 4M6 LEVIS

ATTENTION PROFESSIONNELS

2245% de rendement annuel

Abri fiscal

Le meilleur moyen de réduire vos impôts personnels est un immeuble à caractère 31

- Situé à Québec
- Investissement de \$5,500
- Location garantie
- Pour informations, communiquez à

843-1451 628-0944

P.S. Vous avez jusqu'au 31 décembre 1981 pour en bénéficier.

MAISON DE LA SEMAINE

CHARNY

Financement à 10%, \$41,600, juillet 1983, split moderne, 7 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, porte patio terrain aménagé, garantie 3 ans, possession rapide.

trans-action MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC. 627-2271

France Roy: 687-5809

Faites comme moi... Chosing Le Bon!

Michèle Simard

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Avenue 523-6690 (face Banque Nationale)
BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	7	8	21	24	35
6 sur 6	0	249 089,00\$	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+		
5 sur 6	206	1 088,20\$	3		
4 sur 6	8924	69,80\$	VENTES TOTALES		
5 sur 6+	13	11 496,40\$	2 594 677\$		

GROS LOT 509 000\$
Approximatif vendredi

Provincial

3180827	500 000\$
180827	50 000\$
80827	1 000\$
0827	100\$
827	25\$
27	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à écheance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échec seulement.

DATE: 20-11-81

Numero	Possibilité de
585164	4 Gagnants de 50 000\$
85164	32 Gagnants de 5 000\$
5164	324 Gagnants de 250\$
164	3240 Gagnants de 50\$
64	32400 Gagnants de 5\$

LOTO-QUÉBEC versera cette année plus de 20 000 000\$ en escompte à 15 000 marchands-détaillants du Québec

loto québec

A-8 NOS RÉGIONS

AMIANTE, LOTBINIERE, BEAUCE, RIVE-SUD, COTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPEISIE, ILES DE LA MADELEINE, COTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF

Confessionnalité à Laurier-Station
L'école La Source sera bientôt fixée

par Anne-Marie VOISARD
LAURIER-STATION — "Il était une fois", écrit Marie-Josée, 4e année, d'une main appliquée.
Dehors il fait gris et le vent de l'ouest souffle fort. Dans la classe de Louise Laganière, à l'école La Source de Laurier-Station, rien n'y paraît. Les enfants sont beaucoup trop occupés. Certains, comme Marie-Josée, à faire une composition. D'autres, à terminer la lecture d'un livre pour en donner ensuite le résumé.

Et puis, on se sent bien ici, comme si tout était fait à notre mesure. Le directeur, Jean-Paul Grenier, explique que l'air qu'on respire est filtré. Ni trop sec, ni trop humide. Ni trop chaud, ni trop froid. L'éclairage est adapté aussi. Avec des grandes fenêtres partout, on croirait que toute la lumière vient de l'extérieur. Ce n'est pas vrai aujourd'hui, mais cela passe inaperçu.

Un plancher qui chauffe
Les enfants de Laurier-Station

ont une école neuve. Les chanceux. Ils l'habitent depuis décembre 1979. Mais la Commission scolaire Marie-Victorin a attendu jusqu'à maintenant pour discuter de son statut. Dimanche le 29, la population sera appelée par voie de référendum à dire si l'école doit être confessionnelle-catholique ou non confessionnelle. Le résultat du vote ne fait pas de doute quand on sait que sur les 276 élèves inscrits, pas un seul n'est exempté des cours de catéchèse.

De toute façon, ce n'est pas ce qui préoccupe les petits de maternelle dont les parents n'ont pas à choisir encore entre la catéchèse ou la formation morale. Bien étendus à plat ventre sur le tapis, trois enfants tournent tranquillement les pages d'une histoire imagée. On ne gèle pas ici, même en hiver. Le plancher est chauffé.

La titulaire, Réjeanne Houde, aide Véronique à percer les trous dans le carton de son dessin. Ensuite, on enfiler la laine et on piquera le contour de l'auto tracée par Véronique. Seule avec 21 enfants, Réjeanne est fort occupée. L'après-midi, elle reçoit un autre groupe aussi nombreux. L'an dernier, c'était pire encore. Avec six enfants de plus, il a fallu faire trois groupes et utiliser pour certaines activités une classe régulière. Le local de maternelle a beau être vaste et offrir une deuxième section réservée aux activités plus saissantes, comme la peinture qui plaît tant à Julie, on s'y trouve à l'étroit. "Les classes sont petites, dit Réjeanne. C'est construit juste pour la clientèle du moment."

Les dîners dans l'entrée

Il y a de ce temps-ci entre 30 et 40 enfants qui dînent tous les midis à l'école. Quand la neige sera arrivée, le directeur prévoit que leur nombre grimpera à 80 et même 90. Faute de salle réservée à cette fin, le repas se prend dans le hall d'entrée de l'école. Le concierge transporte tables et chaises chaque jour. M. Grenier avoue qu'au moment de la conception des plans, presque cinq ans avant la cons-

truction de l'école, on n'a pas pensé aux dîners.

Pour faciliter cette période du repas, le directeur Grenier réfléchit actuellement sur un "projet d'occupation le midi dans l'école". Il ne s'agit pas d'un service de garde, tel que prévu par la loi. "Les enfants sont créatifs. S'ils sont occupés, ils ne nous donnent pas de misère", constate M. Grenier qui refuse, pour l'instant, d'en dire plus sur son projet.

C'est probablement aussi l'opinion de Jacques Rondeau, le professeur d'arts plastiques, qui au début de chaque cour place les élèves devant une "feuille blanche". Il faut que tu crées! "Les enfants adorent faire des choses, dit Jacques. Ils ne viennent pas pour qu'on leur dise quoi faire. Et c'est ce qu'ils aiment à l'atelier d'arts plastiques." Mais Jacques reconnaît que la création, c'est difficile. Beaucoup plus qu'on pense. Manon a dessiné une rose sous la pluie. Elle est fière de son travail. Sa compagne, juste à côté, a reproduit le même dessin. C'est un signe d'amitié.

Pour oublier la peur

Dans les trapèzes du gymnase, l'imitation semble aussi jouer un rôle important. Derrière Linda, l'acrobate, d'autres enfants, suspendus par les mains à une échelle, essaient de se déplacer, les pieds dans le vide. L'école La Source est la seule dans toute la commission scolaire à posséder ces jeux de cordes et d'échelles que le professeur d'éducation physique, Gaëtan Genest, nomme "espaliers mobiles". Pour les enfants, c'est important. "Ils apprennent, dit Gaëtan, à ne pas avoir peur."

Pour ceux qui ont vécu dans l'ancienne école, aujourd'hui convertie en centre communautaire, l'école La Source représente tout un progrès. Il y a une vraie bibliothèque avec beaucoup de livres. Avant les volumes étaient gardés dans les classes et, faute de place, très souvent dans des boîtes de carton. Construite sur un seul étage, l'école La Source pourrait facilement devenir accessible aux enfants handicapés.



Julie, 5 ans, une beauté de rousse, a mis beaucoup d'application à dessiner un bonhomme de neige.

Thetford-Mines
Une femme élue au conseil municipal

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — Pour la première fois dans la vie municipale de Thetford-Mines, une femme siègera au sein du conseil.
Nicole (Claude) Huppé, animatrice au Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante, a été élue conseillère, hier, l'emportant avec une majorité de 73 voix sur son plus proche adversaire, Jean Paré, âgé de 27 ans, directeur permanent de la Chambre de commerce locale depuis 1978.

Elle a recueilli 414 votes contre 341 pour Paré. Le troisième candidat en lice, Gérard Gagné, ancien directeur du service municipal local de police et de protection contre les incendies, a reçu l'appui de 295 votants. Cinquante quatre pour cent des 1,957 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Agée de 35 ans et mère de deux enfants, Mme Huppé a souhaité que sa victoire apporte un dynamisme nouveau dans les affaires municipales.

Mme Huppé a décidé de laisser porter sa candidature pour répondre à un vœu exprimé par la présidente du Conseil québécois du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, lors du passage de cette

dernière dans la région, le 15 septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration des locaux du Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante, organisme voué à la défense des droits de la femme.

A ce moment-là, une élection complémentaire était attendue pour combler le poste de conseiller devenu vacant trois jours plus tôt à la suite du décès de M. Robert Croteau. Mme Bonenfant avait soutenu que le pouvoir municipal est accessible aux femmes, et expliqué que les postes de maires et de conseillers sont compatibles avec les préoccupations quotidiennes et ménagères des femmes.

Visiblement déçu, M. Paré a déclaré qu'il sera à nouveau sur les rangs lors de l'élection générale de 1983.

Quant à M. Gagné, il n'a pas daigné se rendre à l'hôtel de ville où les candidats s'étaient donné rendez-vous pour connaître les résultats du décompte. M. Gagné avait été membre de la police municipale pendant 35 ans dont 15 années comme directeur.

Fortes de cette victoire, les femmes songent déjà à présenter d'autres candidates au prochain scrutin général.

Le tout dernier cri
du
Prêt-à-partir
d'Air Canada

Le soleil est au rayon des aubaines d'Air Canada. Miami à partir de 175\$. Tampa à partir de 172\$. C'est la grande offensive du Prêt-à-partir pour la Floride. Une occasion unique. À saisir au vol. Comme

un ballon de plage. Courez! Plongez! Pataugez! Golfez! Faites des projets d'été. Fêtez Loulou. Chantez-lui la pomme sous un oranger. Découvrez Coconut Grove au petit matin. Amenez Pierrot dire bonjour à Mickey.

Dévorez enfin ce best-seller. Prenez la mer. Allô! vous avez un barracuda au bout du fil. Le soleil vous aime, vous en rougissez déjà de plaisir. La Floride à ce prix-là, c'est un Prêt-à-partir irrésistible. Partez pour le week-end,

partez pour un an, mais réservez au moins 14 jours à l'avance. Le Prêt-à-partir d'Air Canada vers la Floride: jusqu'à 2 fois par jour. En gros porteur L-1011. Et sans escale s'il vous plaît. Personne ne vous fait autant de place au soleil.



ALLER-RETOUR DE MONTREAL
Notre plus bas tarif sur Miami.

Faites vite! Notre Prêt-à-partir "Miami 145\$" a déjà remporté un tel succès qu'il ne reste plus de place disponible à ce tarif.

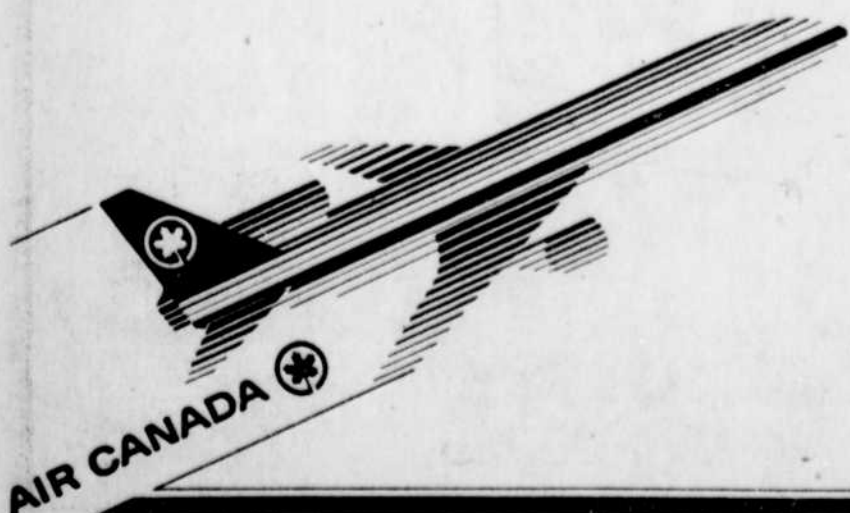
Ces tarifs s'appliquent aux départs de jour, du dimanche au mercredi. Renseignez-vous sur nos autres tarifs avantageux auprès de votre agent de voyage ou au comptoir d'Air Canada.

FLORIDE

"Vous êtes à bout?
On a ce qu'il vous faut".
La Floride. Division du tourisme.

Ces tarifs sont sujets à l'homologation gouvernementale.

Le Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.



Lotbinière aura son commissariat industriel

par Anne-Marie VOISARD

(SAINT-EDOUARD) — Lotbinière, circonscription rurale à 85 pour 100, région défavorisée au plan économique, aura son commissariat industriel.

●Pointe Platon, attrait touristique, pourrait devenir "le pôle d'attraction". Mais le touriste, il faut aller le chercher ailleurs que dans Lotbinière. Et ce n'est pas avec des annonces de pizza ou de hot dog qu'on va réussir.

●La forêt occupe le tiers de la superficie de Lotbinière. Son exploitation, dans le cas de la forêt Joly, est sous la responsabilité d'une entreprise de la Beauce. Il faut que cela change.

Plus de 125 personnes, les maires, des industriels, des hommes d'affaires, tous ceux qui détiennent le pouvoir, ont participé samedi, à Saint-Edouard, au colloque Lotbinière, notre avenir. Parmi eux, tout au long de cette journée, depuis les discussions en ateliers le matin jusqu'à la plénière en fin d'après-midi, Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, député de Lotbinière et citoyen intéressé, a pris une part active aux débats.

Biron parmi les siens

"Je vous assure de tout mon support", a dit M. Biron au terme de ce

colloque des "gens de Lotbinière", comme il les appelle. Pas un, un seul instant, n'a douté de sa parole. Le ministre s'est gardé toutefois de faire des promesses qu'il ne pourrait tenir par la suite. "La priorité du gouvernement, c'est le développement économique", a dit M. Biron. "Mais c'est la responsabilité des entreprises. Nous, on est là pour aider seulement".

Le ministre a loué l'apport des caisses d'entraide économique, elles qui connaissent tant de difficultés de ce temps-ci, dans le développement des régions. "Elles ont placé des capitaux de risque là où personne ne voulait investir", a déclaré M. Biron qui ne s'est pas privé pour affirmer "qu'en milieu rural, les institutions financières doivent risquer beaucoup plus qu'elles ne le font actuellement".

Les propos de M. Biron ont été appuyés par le directeur de la caisse populaire de Saint-Gilles, M. Normand Bolduc, qui a reproché aux participants de ne pas s'être montrés "assez durs" pour les institutions financières. "Dans le fond, on ne fait rien pour l'industrie", a déploré le gérant. "On ne fait que prêter à ceux qui ont de l'argent".

Les danseuses à gogo

Personnage très connu dans Lotbinière, M. Bolduc n'a pas limité ses interventions aux questions économiques. Par exemple, il n'a pas du

tout apprécié que les gens du sud de Lotbinière se fassent reprocher par un intervenant leur "manque d'intérêt pour le tourisme" parce qu'ils n'ont pas placé d'annonces dans l'annuaire de la Chambre de commerce de Sainte-Croix. "Les annonces de pizza, de danseuses à gogo ou de hot dog, ce n'est pas ce qui fait qu'une population est sensibilisée au tourisme", a tranché M. Bolduc.

Pointe Platon, même s'il y a les montagnes de Leads, les ponts couverts de Val-Alain et de Sainte-Agathe, la base de radar de Saint-Sylvestre et la seigneurie de Saint-Gilles, "Pointe Platon pourrait devenir le pôle d'attraction pour garder les touristes dans Lotbinière", a dit M. Biron. C'est pour cette raison, a expliqué le député de Lotbinière, que le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, est en train de négocier avec le ministre de l'Énergie et des Ressources. Par la suite, une entente pourrait être conclue avec la future MRC (municipalité régionale de comté) de Lotbinière qui se chargerait d'administrer Pointe Platon.

Ce n'est pas tout

Le colloque de samedi était organisé par la Corporation du comté de Lotbinière et se tenait sous la présidence de Yves Laroche, maire de Saint-Edouard. Maurice Faucher, président du comté, ne pouvait qu'être fa-

vorable à la recommandation de M. Biron visant à confier au conseil de comté, transformé en MRC, l'administration du domaine de la Pointe Platon. Dans son mot de la fin, M. Faucher a toutefois insisté sur l'importance d'un commissariat industriel pour le développement économique des 49 municipalités de la circonscription de Lotbinière. Il s'est engagé à donner suite au vœu de l'assemblée de former un comité provisoire. Mercredi, à l'assemblée du conseil de comté, on reparlera de tout cela.

En plus du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, le conseil régional de développement de Québec (CRD) a aussi participé à l'organisation de la journée de samedi. "Le développement économique et social du Québec doit se faire dans et par les régions", est venu dire le président, Paul-Guy Boucher.

Puis, tout au long de ces assises, il y a eu la présence discrète de Luc Gagnon, organisateur communautaire au CLSC de Fortierville, un des principaux artisans. Luc était aussi responsable de l'atelier sur la forêt. Une forêt privée qui s'embourbe faute de subventions pour le drainage. Une forêt publique exploitée par une entreprise de la Beauce. Le ministre Biron a promis d'intervenir pour que "dans Lotbinière, on coupe le bois dont on a besoin, compte tenu de la capacité de nos scieries".



M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce et député de la circonscription à l'Assemblée nationale, M. Yves Laroche, maire de Saint-Edouard et président du colloque, M. René Croteau, maire de Saint-Agapit, et M. Maurice Faucher, préfet du comté de Lotbinière.

Nouveau président de l'Association des hôteliers Jacques Nault veut fonder une chaîne d'hôtels

par Anne-Marie VOISARD

LAURIER-STATION — L'Association des hôteliers du Québec vient de se choisir un nouveau président. Il n'a que 32 ans. C'est Jacques Nault, propriétaire du motel-auberge Philray à Laurier-Station.

A le voir évoluer, parfaitement à l'aise, tantôt derrière le bar, tantôt au téléphone, quand il réunit son bureau de direction dispersé à travers le Québec, on dirait que Jacques Nault a toujours fait ce métier. C'est presque vrai. Le Philray lui appartient depuis maintenant dix ans. Il l'avait acheté de son père, Emile, maire de Laurier-Station, qui en avait lui-même fait l'acquisition deux ans plus tôt.

Une chaîne d'hôtels

Capable de reconnaître qu'un père homme d'affaires ne nuit pas, Jacques aime bien préciser que le Philray lui a été vendu. Ce qui ne l'empêche pas aujourd'hui de mijoter un important projet d'association avec son père. "Quelque chose de très spécial pour le comté", dit Jacques, qui finit par parler de ce qui lui tient le plus à coeur actuellement: la création d'une nouvelle chaîne d'hôtels dont le premier serait construit à Laurier-Station à la place de l'actuel Philray. Un architecte travaille à faire les plans, Jacques admet que la conjoncture économique n'est pas facile. Mais ils sont déjà trois intéressés au projet. Idéalement, croit Jacques, il faudrait une dizaine d'investisseurs pour réaliser ce qu'il qualifie de "gros projet d'expansion".

En attendant, Jacques est bien heureux d'avoir l'Association des hôteliers qui le tient occupé. Autrement, dit-il, ce serait la "stagnation". Mais il y a la question d'un pourboire obligatoire de 15 pour 100 qu'on discute beaucoup de ce temps-ci. Contrairement aux employés dans la restauration, les hôteliers souhaitent que le pourboire reste à la discrétion du client. Sinon, "pour avoir un bon service", celui-ci va devoir encore payer plus, estime Jacques.

L'Association des hôteliers compte 300 membres, sur une possibilité de 800 à 900. Du moins, c'est le nombre de "bons hôtels" que compterait actuellement le Québec. Jacques constate que les statistiques en ce domaine sont loin d'être à point. On a déjà dénombré jusqu'à 2.500 hôtels. Cependant, les nouvelles normes du Service d'hôtellerie (ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme) ont réduit les permis à 1.800 environ. Et Jacques se dit convaincu que ce nombre va continuer à baisser.

Les permis de banquets

Une des priorités du président vise à recruter de nouveaux membres. L'association intervient auprès de l'État pour défendre les droits des hôteliers. C'est tout le monde qui en profite. Idéalement, tout le monde devrait donc aussi adhérer à l'association.

Par exemple, il y a les permis de banquets contre lesquels on se bat depuis quelques années. Vous faites partie du Cercle des fermiers ou des Chevaliers de Colomb, vous mariez votre fille ou



M. Jacques NAULT

avez envie d'enterrer votre vie de garçon, toutes les raisons sont bonnes, par les temps qui courent, pour avoir envie d'organiser une belle réception pas trop chère. Avec un permis du gouvernement, vous louez la salle paroissiale ou celle du nouveau centre sportif et culturel, vous passez faire vos provisions à la Société des alcools. Il ne reste plus qu'à faire les sandwiches et la fête commence.

Les hôteliers, qui paient l'alcool 5 pour 100 de plus que le consommateur régulier et qui sont assujettis à la taxe de vente, ne peuvent rivaliser avec ce système, explique Jacques Nault. Les salles de réceptions spécialement aménagées sont souvent vides le samedi soir, pendant qu'il y a une danse avec orchestre à la polyvalente.

Il faut se "renipper"

Cette bataille des hôteliers se situe dans une perspective de revalorisation et de réorganisation des petits et moyens hôtels (PME). Les réceptions servaient à renflouer les déficits de salles à manger. Les restaurants ont su, bien avant les hôtels, créer des décors au goût du jour. "La salle à manger, constate Jacques, est devenue un endroit désuet aux yeux du monde". Il faut se "renipper".

Tout d'abord, le métier d'hôtelier s'apprend non pas après, mais avant d'acheter un hôtel. Jacques parle avec éloges des cours organisés par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Élève assidu lui-même, il constate que beaucoup de gens ne savent pas que, pour réussir, il faut travailler 15 à 18 heures par jour.

Mais tout est possible. Et Jacques est convaincu que, d'ici quelques années, on pourra trouver n'importe où au Québec des petits hôtels où le touriste aura envie de s'arrêter parce que la table sera bonne et l'accueil chaleureux.

REMISE DE 500\$

DE FORD DU CANADA

Faites une bonne affaire en achetant un modèle 81. Prenez possession de votre voiture et recevez un chèque de 500\$ de Ford!

Achetez et prenez livraison de votre voiture entre le 6 novembre et le 5 décembre. Cette remise de 500\$ s'applique aux modèles neufs 1981. FORD Mustang • Fairmont • Granada • Thunderbird • LTD • MERCURY Capri • Zephyr • Cougar • XR7 • Marquis • pickups FORD et Courier.

Faites une bonne affaire et recevez un chèque 500\$ de Ford du Canada.

La Compagnie Ford du Canada Limitée

LA SOMME DE 500 DOLLARS

A L'ORDRE DE *Votre nom* 500\$ DOLLARS

Passez chez le concessionnaire Ford ou Mercury participant dès aujourd'hui.

Etats-Unis

La récession sera plus longue que prévu

par Simon MICHAU

WASHINGTON (AFP) — La récession dans laquelle les Etats-Unis sont entrés officiellement au début d'octobre, sera plus sévère et peut-être plus longue que prévu, reconnaît-on désormais aussi bien dans les milieux officiels que privés.

Coup sur coup, en 24 heures, deux membres de l'équipe du président Reagan ont convenu publiquement cependant que, dans les milieux financiers, les spécialistes attribuaient l'accélération de la désescalade des taux d'intérêt à la poursuite de la contraction de l'activité économique.

Mois "difficiles"

Le conseiller économique de la Maison-Blanche, M. Murray Weidenbaum, et le secrétaire au Commerce, M. Malcolm Baldrige, viennent en

effet de préparer l'opinion à quelques mois assez "difficiles".

Ils ont indiqué que le taux de chômage pourrait retrouver au début de 1982 le niveau record d'après guerre - établi lors de la récession de 1974-75 - soit 9 pour 100. A ce niveau, les Etats-Unis compteraient près de dix millions de chômeurs, soit un million de plus qu'actuellement.

Le taux de chômage qui avant la récession de 1980 évoluait aux environs de 6 pour 100, s'est stabilisé ensuite, rappelle-t-on, aux environs de 7 pour 100. En septembre dernier, il était monté à 7,5 pour 100 avant d'atteindre 8 pour 100 en octobre.

M. Baldrige prévoit encore que le produit national brut s'inscrira en baisse marquée au dernier trimestre 1981 et en baisse moindre au premier trimestre 1982.

Ses prévisions sont toutefois jugées trop optimistes par maints éco-

nomistes qui envisagent, pour leur part, une contraction du PNB à un rythme proche de 5 pour 100 au der-

nier trimestre 1981 et s'attendent à un "mauvais" premier trimestre l'an prochain.

A cet égard, ces économistes soulignent que l'indice de la production industrielle a déjà baissé de 1,2 en septembre et de 1,7 en octobre, et qu'il devrait continuer à fléchir dans les prochains mois.

Ils font valoir à ce propos que de nouvelles réductions de production ont déjà été annoncées depuis le début de novembre dans divers secteurs (automobiles, aciéries, aéronautique, matériel agricole, etc). En outre, ajoutent-ils, les industriels commencent à avoir un problème de stocks qu'il va leur falloir résorber.

Selon les estimations officielles, leurs stocks ont continué à augmenter en octobre après avoir progressé de 1,2 pour 100 en août et de 0,9 pour 100 en septembre (pour atteindre à la fin de ce dernier mois 507 milliards de dollars).

A quand la reprise?

Dans les milieux gou-

vernementaux, on prévoit toujours que la reprise attendue aura lieu au cours du second trimestre 1982 et, au plus tard, au début du second semestre.

Le gouvernement compte sur la résorption des stocks, la poursuite de la baisse des taux d'intérêt et la réduction progressive des barèmes de l'impôt sur le revenu pour provoquer la relance.

Nombre de spécialistes ne sont pas encore convaincus que les choses évolueront comme le souhaite le gouvernement.

Certains d'entre eux craignent que la reprise ne soit pas au rendez-vous fixé et que le pari de M. Reagan se soldé par une facture élevée: un déficit budgétaire encore accru et sa contrepartie, une reprise éventuelle de l'inflation.

S'il devait en être ainsi, estiment-ils, l'ensemble du programme économique de la Maison-Blanche pourrait se trouver remis en cause.

Caisse d'entraide de l'Amiante Les avoirs gelés affectent près de 600 sociétaires

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — A la Caisse d'entraide économique de la région de l'Amiante, quelque 600 sociétaires attendent toujours le remboursement de leurs parts sociales totalisant une valeur de \$2 millions. Leurs avoirs sont gelés jusqu'en mars prochain alors que prendra fin un moratoire décrété par le conseil d'administration afin de permettre la relance de l'institution financière.

Pour le moment, le projet de redressement retenu par le bureau de direction est celui qui a été préparé par la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec. Il sera soumis à l'approbation des 4.450 sociétaires, par scrutin secret, samedi le 30 janvier prochain. S'il devait être rejeté, deux autres solutions pourraient être envisagées: la liquidation des actifs ou la fusion avec une autre institution financière.

Créances vendues à perte

Même si sa situation financière demeure saine, la caisse de l'Amiante a été ébranlée par la panique qui s'est emparée des sociétaires à la suite de reportages alarmants portant sur les difficultés rencontrées par d'autres caisses au Québec.

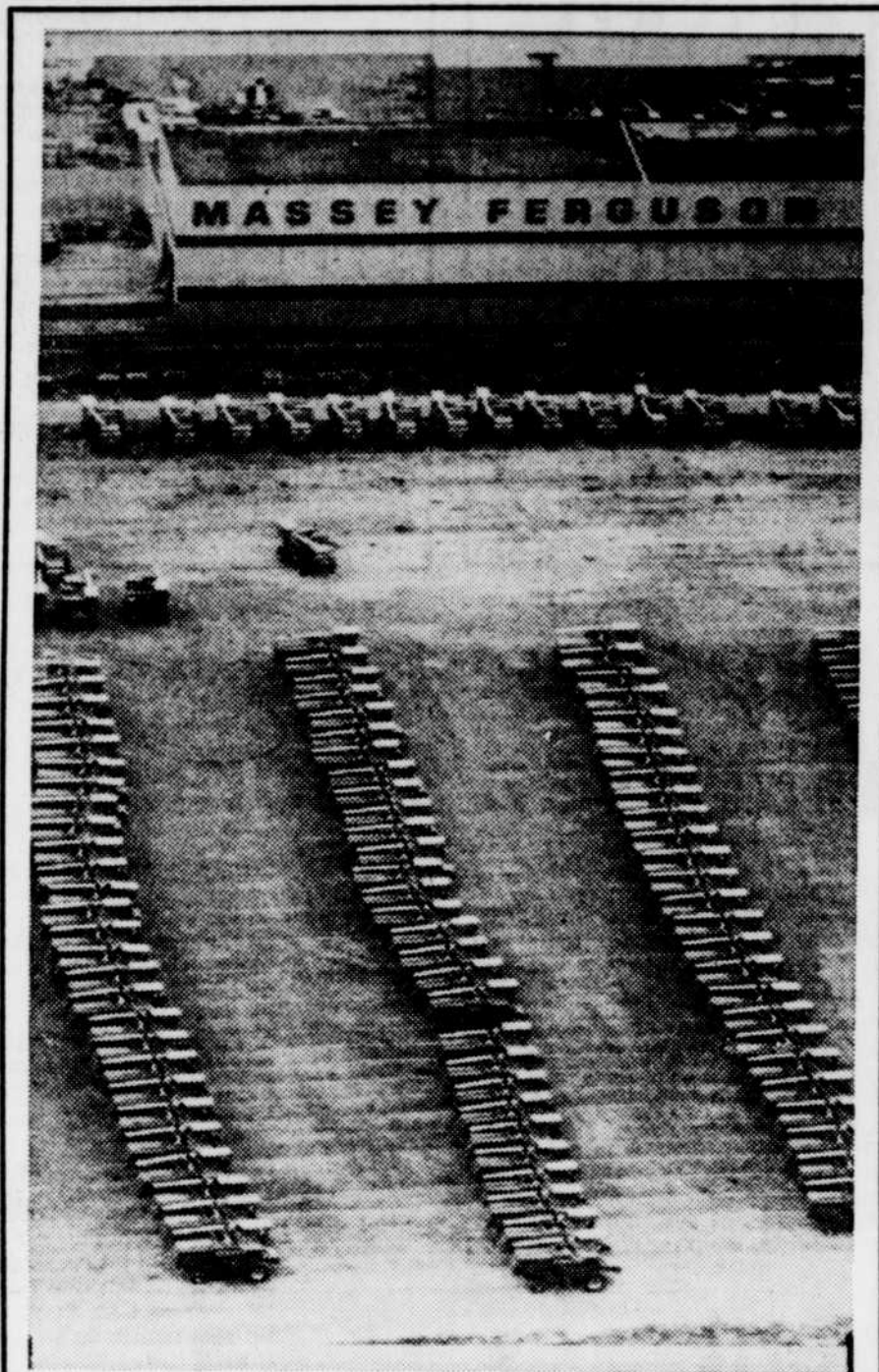
Selon des chiffres remontant au 30 septembre dernier, au cours de la période d'effolement, un millier de sociétaires ont voulu retirer leurs parts sociales (\$3,5 millions). Quatre cents épargnants ont pu en récupérer pour \$1,5 million.

Les administrateurs ont tout mis en oeuvre pour satisfaire les demandes. Pour renflouer la caisse, ils ont vendu, à perte de \$70.000, en juillet dernier, à Beneficial Finance, 42 créances hypothécaires résidentielles totalisant \$1.167.000, et emprunté \$300.000 sur une marge de crédit bancaire de \$1,2 million. Constatant que ces initiatives ne seraient pas suffisantes pour mettre fin à la saignée, ils ont été contraints de décréter un moratoire sur la sortie des fonds.

Les dirigeants mènent actuellement une campagne de sensibilisation auprès des membres pour les convaincre à accepter le programme de relance proposé par la fédération. Celui-ci prévoit la transformation de 75 pour 100 du capital social en dépôt à terme, et du reste (25 pour 100) en capital-actions. Contrairement au capital social, les dépôts à terme ont l'avantage d'être garantis par la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

L'achat d'actions s'avérerait intéressant. Au moment de l'acquisition, le détenteur pourrait bénéficier d'un crédit d'impôt de 25 pour 100. L'année suivante, il aurait droit à une autre déduction de 25 pour 100 en vertu du programme Régime d'épargne-actions. Et au cours de la troisième, en investissant les actions dans un REER (Régime enregistré d'épargne-retraite), le détenteur obtiendrait un autre dégrèvement fiscal de 40 pour 100.

A la suite des derniers événements, l'actif de la caisse a diminué de \$22,2 à \$20 millions.



Equipement agricole
L'accumulation de machinerie agricole aux usines de Massey-Ferguson, à Brantford, en Ontario témoigne de l'ampleur des problèmes causés par la flambée des taux d'intérêt. Ces machineries demeurent invendues, selon la compagnie, parce que les cultivateurs n'ont plus les moyens de les acheter.

Texaco International veut contrôler Texaco Canada

TORONTO (PC) — Texaco International Financial Corp. de New York a annoncé vendredi qu'elle offrira \$360 pièce pour acquérir, par l'entremise des Bourses de Toronto et de Montréal, la totalité des 11.000 actions privilégiées de premier rang de sa filiale torontoise Texaco Canada Inc. Si toutes les actions étaient déposées, la transaction coûterait à la société mère environ quatre millions de dollars.

L'an dernier, ces actions valaient sur le marché de \$180 à \$330, rappelle la compagnie dans un communiqué. Les échanges d'actions ordinaires Texaco Canada ont été suspendus vendredi à la Bourse de Toronto. Le jour précédent, ce titre avait clôturé à \$29,50.

La compagnie fait remarquer que l'offre ne s'applique pas aux ac-

tions ordinaires de Texaco Canada, détenues à 89,7 pour 100, directement ou indirectement, par Texaco Inc.

Selon la multinationale pétrolière, l'acquisition des actions privilégiées lui donnerait plus de souplesse pour développer ses activités au Canada.

Texaco note qu'elle n'envisage pas d'acheter d'autres actions ordinaires de Texaco Canada, de liquider la compagnie ou de la fusionner. Elle ajoute qu'elle n'a pas l'intention de changer les affaires ni l'organisation de sa filiale.

Texaco Canada déclarait jeudi que son conseil d'administration avait recommandé d'accepter l'offre parce qu'elle valait plus que le prix équivalent des actions ordinaires de Texaco Canada en lesquelles les privilégiées peuvent être converties.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

RMA-81-19342 le mardi 15 décembre 1981 REGION MATAPEDIA SERVICES D'EQUIPES POUR L'EMONDAGE ET L'ABBATAGE D'ARBRES (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: 25 000\$ Principale place d'affaires au Québec	HIR-81-19341 le mardi 15 décembre 1981 INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUEBEC COMTE DE VERCHERES SERVICES DE NETTOYAGE REGULIER DE L'INTERIEUR DE DIFFERENTS BATIMENTS Garantie de soumission: 50 000\$ Principale place d'affaires au Québec	ECL-81-19322 le mardi 12 janvier 1982 CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER ET PORTIQUES DE BOIS DE LIGNES DE TRANSPORT A 315 ET 120 KV ENTRE LES POSTES CHATEAUGUAY ET DE LERY Garantie de soumission: 80 000\$ Principale place d'affaires au Québec
--	--	--

RAI-81-19345 le mardi 15 décembre 1981 REGION ABITIBI INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES Garantie de soumission: 50 000\$ Principale place d'affaires au Québec	RAI-81-19344 le mardi 12 janvier 1982 REGION ABITIBI SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION AERIENS (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: 100 000\$ Principale place d'affaires au Québec
--	---

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de 25\$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU NO 800
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél.: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1.000\$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général Approvisionnement, Roger Labrie

Parcs Canada Parks Canada

APPEL D'OFFRES
Projet: 81-1577
Stabilisation des structures FORTIFICATIONS DE QUEBEC, BASTION ET COURTIINE ST-LOUIS, Québec.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

Administrateur des Contrats
PARCS CANADA
Région du Québec
1141, route de l'Eglise, 1er ETAGE
Case postale 10275
Sainte-Foy (Qué.)
G1V 4H5
TEL.: 694-4291 (indicatif régional 418)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 16 DECEMBRE 1981.

Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires du Ministère et pour la totalité de l'ouvrage, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus à l'adresse précitée sur présentation d'un CHEQUE VISE de \$500, à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé dans les quatorze jours de l'adjudication du contrat si la série complète de plans et devis est retournée, port payé, en bon état.

Lieux d'examen des plans et devis:
Association de la Construction, 375, rue Verdun, Québec; Bureau du directeur, district de Québec, 2, rue d'Auteuil, Québec et à l'adresse mentionnée plus haut.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Gilles Desautels

Québec, le 17 novembre 1981.

Canada

VILLE DE BEAUPORT

avis public
AVIS DU DEPOT DE L'ANNEXE A LA LISTE ELECTORALE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que l'annexe à la liste électorale est maintenant déposée au bureau du soussigné, pour les locataires résidant sur le territoire de la Ville de Beauport faisant l'objet d'un amendement au règlement d'urbanisme.

Le règlement numéro 81-362 amende le règlement d'urbanisme numéro 77-080 dans le but:

- de remplacer au chapitre des définitions, la définition 16 (bâtiment principal) de l'article 2.4;
- d'ajouter au chapitre des usages dérogatoires, à l'article 4.5, des dispositions particulières ayant trait à l'agrandissement des bâtiments dérogatoires;

Toute personne, société commerciale ou association, qui est locataire d'un immeuble dans la municipalité, a droit d'être inscrite sur l'annexe à la liste électorale lors de la révision relative à ce droit.

Prenez avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites, par écrit, et transmises au bureau de la municipalité, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis.

Prenez, également, avis que les séances du Bureau de révision de l'annexe à la liste électorale auront lieu à l'Hôtel de Ville de Beauport au 577, avenue Royale, Beauport, les 3 et 4 décembre 1981 à compter de 19 heures.

Donné à Beauport, ce dix-neuvième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Réduction de la "réserve secondaire" dans les banques

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada di-

minue le montant d'argent que les banques doivent garder en réserve, ce qui pourrait libérer plus d'argent pour les emprunteurs et contribuer à la baisse des taux d'intérêt.

La réserve "secondaire" des banques passe de cinq pour 100 à quatre p.c. de leur actif à compter du 1er décembre.

CDC
corporation de développement du Canada

DIVIDENDE No 25
ACTIONS PRIVILEGIÉES CATEGORIE B

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de \$2,00 l'action sur les actions privilégiées catégorie B, en circulation, a été déclaré payable le 1er janvier 1982 aux détenteurs de ces actions privilégiées inscrits à la clôture des affaires le 1 décembre 1981.

Pour le Conseil d'administration,
le secrétaire
Claude R. Marchand
Vancouver, Colombie-Britannique
le 19 novembre 1981

ENTREPOT à louer
9,180 pi. car. incluant 1,200 pi. car. en espace à bureaux
635 boul. Pierre-Bertrand Vanier
681-7211

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rumeurs et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD, Théophile — Au foyer Bonne-Entente de St-Apollinaire, le 20 novembre 1981, à l'âge de 85 ans, est décédé M. et Mme Roland Bédard (Thérèse Caron) de Brassard, son frère et sa sœur: M. et Mme Céline Bédard, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léonidas Blais (Angéline Drouin), Mme Joseph Robitaille (Corinne Drouin), M. et Mme Albert Drouin (Berthe Trudel), M. et Mme Alex Robitaille, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 80104

BOUCHARD (Anne-Marie Olivier) — Au foyer Bonne-Entente de St-Apollinaire, le 20 novembre 1981, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Anne-Marie Olivier épouse de feu M. Albert Bouchard. Les funérailles auront lieu mardi 24 novembre à 14h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland Dupuis Ltee 1 rue Roger St-Flavien à 10h45 pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Madeleine (Mme Jules Vidal), Jean-Marie (Esther Carrier), Yvette (Mme Alexandre Camiré), Marcel (Jeanine Demers), François prêtre, Françoise (Mme Lionel Godbout) et Suzanne (Mme Michel Dion) ainsi que 29 arrière-petits-enfants ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme veuve Philippe Biron (François), M. et Mme Gabriel Mercier (Lucienne), Mme veuve Adrien Olivier (Marie-Jeanne Talbot), Mme veuve Henri Rousseau (Alvine), Mme veuve Raoul Bouchard, M. et Mme Alphonse Bouchard ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la paroisse de Val-Alain seraient appréciés. 80103

CARRIER (Yvonne Dumais) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 novembre 1981, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Yvonne Dumais, épouse de feu M. J. Arthur Carrier. Elle demeurait au 1 rue St-Jean, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 24 novembre à 10h30 en l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Le corps ne sera pas exposé. La famille recevra les marques de condoléances une demi-heure avant le service. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltee 9 Commerciale Lévis

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles Louis (Mabelle Bergeron), Jules (Madeleine Lafrance), Paul (Cécile Dorais), Raymond, Anita (Louis Roberge), Jeanne (Richard Weiss) du New-Jersey, ses petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. 80119

CARON (Denise) — A Québec, le 21 novembre 1981, à l'âge de 39 ans, est décédée Mlle Denise Caron, fille de M. Albert Caron et de dame Irène Bélanger. Elle demeurait au 1369, 4e Avenue, L'Amolou. Les funérailles auront lieu mardi, le 24 novembre, à 14h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270 Marie-de-l'Incarnation à 13h30 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Albert Caron; son frère et sa sœur: M. Jean Caron (Desneiges Dumont), Mme Diane Caron (Noël Bédard); ses neveux et nièces: Nancy, Carole, Caroline, Vicky, Tommy, Jean-François, plusieurs oncles et tantes. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 80108

COTE (Lauriane St-Onge) — A l'Hôtel de l'Enfant-Jésus, le 20 novembre 1981, est décédée dame Lauriane St-Onge, épouse de M. Armand Côté. Elle demeurait au 10 rue du Moulin, St-Joachim. Les funérailles auront lieu lundi le 20 novembre à 10h30. Départ de la résidence funéraire Marcel Guillemette 568 ave Royale St-Joachim à 10h15 pour l'église de St-Joachim et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère Mme Sylvio St-Onge, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Louis-Philippe St-Onge, M. et Mme Laurent St-Onge, M. et Mme André Hudon (Lilianne), Mme Lucie Dumais, M. et Mme Lévis St-Onge, M. et Mme Léon St-Onge, M. et Mme Laval St-Onge, M. et Mme Laurent-Paul Paradis (Sylvianne), M. et Mme Luc St-Onge, M. et Mme Roger Laberge (Louise), M. et Mme Roland Côté, M. et Mme Camille Côté, Mlle Jeanine Côté, M. et Mme Georges-Henri Côté, M. et Mme Raymond Larouche, M. et Mme Laurent Côté, M. et Mme Charles-Auguste Côté ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. 80103

DROLET (Antoni) — A Québec, le 22 novembre 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antoni Drolet, ex-professeur, époux de dame Rita Guay. Il demeurait au 1759 de la Capricieuse, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 24 novembre à 14h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Claude Drolet (Viviane Careau), M. et Mme Gilles Drolet (Josette Bernard), Claire, Madeleine, Sr. Michèle c.s.I. et Dominique; ses petits-enfants: Catherine, Félix et Pierre-

Alexis Drolet, Marie-Josée, Marie-France, Charles-Antoni et Marie-Dominique Drolet; ses beaux-parents: M. et Mme Dollard Guay; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 80148

DE CHAMPLAIN (J. Napoléon) — Au Foyer de Charlesbourg, le 21 novembre 1981, est décédé M. J. Napoléon de Champlain, époux de feu dame Valentine de Champlain. Les funérailles auront lieu lundi, le 23 novembre 1981, à 11h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1740 Bandy (angle de la Canardière) à 10h50 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jeanette (Grégoire Bussière), Cécile (J.A.E. Laplante), Laurette, Madeleine, Roger (Jeanne d'Arc Dumais), Carmen (Bernard Dumont), Georgette (Jean-Marc Jobin), Dorothée, Gaston (Renée Paquet) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. N.B. l'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h30. Pour informations: 529-9221. 80108

GAGNON (Léopold) — A Québec, le 21 novembre 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Léopold Gagnon, époux en 2es noces de feu dame Antonia Boisselle et en 2es noces de dame Evelina Pageau. Il demeurait au 221, Georges-Muir. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltee, 715 rue St-Vallier est Québec

LABRECQUE (Maurice) — A Québec, le 19 novembre 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Maurice Labrecque, fils de feu M. Cyrille Labrecque et de feu dame Emilia Lapointe. Il demeurait au Foyer St-Antoine. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltee 715 rue St-Vallier est Québec

LAROCHE (Lucien) — A l'Hôtel St-Sacrement, le 22 novembre 1981, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédé M. Lucien Larocche, époux de feu dame Cécile Houde. Il demeurait au 4888 Marie-Victorin, St-Antoine-de-Tilly. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 novembre à 14h30. Départ de la résidence funéraire H. Bergeron & Fils Enr 3839 chemin de Tilly St-Antoine-de-Tilly à 14h20 pour l'église de St-Antoine-de-Tilly et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Alexandre Larocche (Lilianne Aubin), M. et Mme Robert Larocche (Monique Huot), M. et Mme Gaston Aubin (Louissette Larocche), M. et Mme Viator Larocche (Monique Bourget), ses frères M. Albert Larocche, M. et Mme Louis-Nazaire Larocche, M. et Mme Georges Larocche, sa sœur Mlle Antoinette Larocche, ses 8 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert à compter de lundi, le 23 novembre, de 19 heures à 22 heures et mardi le 24 novembre, de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures. 80117

LATULIPPE (Gemma Légaré) — A Val-Bélair, le 22 novembre 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Gemma Légaré, épouse de M. Jean-Paul Latulippe Sr. Elle demeurait au 1790 rue Ivoire, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 novembre à 14h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie-de-l'Incarnation à 13h30 pour l'église St-Gérard-Magella et de

là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Latulippe (Anne-Marie Roberge), M. et Mme Gilles Latulippe (Pauline Marcoux), M. et Mme Serge Brissou (Lise), M. et Mme Michel Bossé (Nicole), M. et Mme Clément Latulippe (Hélène Lefebvre), M. et Mme Jean-Claude Fortin (Micheline), M. et Mme Michel Latulippe (Louise Lafrenière); ses douze petits-enfants; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Léon Légaré, M. Lucien Légaré, Mme veuve Jean Beauré (Angéline), Mme veuve Omer Hamel (Marie-Jeanne), M. et Mme Louis-Philippe Labrecque (Germaine), M. et Mme Jean-Paul Légaré (Anna), Mme veuve P.J.H. Légaré (Dorée), M. et Mme Charles-Henri Latulippe (Gemma), Mme veuve Jules Bélanger (Cécile), Mme veuve Alphonse Latulippe (Lucienne); plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 80107

LEFEBVRE (Georgette Labbé) — A Québec, le 21 novembre 1981, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédée dame Georgette Labbé, épouse de Alphonse Lefebvre. Elle demeurait au 315 rue Verdun, Québec. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé et a été confié à la maison Jardin du Repos pour inhumation. Une cérémonie religieuse aura lieu mardi, le 24 novembre 1981, à 11h, en l'église St-Malo. La famille se rendra au cimetière Jardin du Repos, 301 rang Ste-Anne, après la cérémonie pour y réciter les dernières prières avant l'inhumation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Que vos dons se traduisent par des offrandes à des oeuvres charitables. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils: Claude; ses frères et sœurs: Mme Léopold Bruno (Marie-Ange Labbé), M. et Mme Rosaire Grenier (Rose Yvonne), M. et Mme Paul Nadeau (Fernande Labbé), Mme Roméo Pelletier (Carmel Labbé), M. et Mme Raymond Labbé (Pierrette Marchand), M. et Mme Fernand Labbé (Jacqueline Dumont); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alice Lefebvre, M. et Mme Jean-Noël Lefebvre (Thérèse Letellier), M. et Mme Maurice Pagé (Simone Lefebvre), M. et Mme Paul-Emile Lefebvre (Gilberte Leblanc), et plusieurs neveux, nièces, amis et amies. 80146

LEFEBVRE (Victorin) — A Québec, le 22 novembre 1981, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Victorin Lefebvre, fils de feu M. Eugène Lefebvre et de dame Albertine Laperrière. Il demeurait au 25 rang St-François ouest, Cap-Santé. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 novembre à 10h30. Départ du funéraire Roger Benoit & Fils Ltee 7 Place de l'Église Cap-Santé à 10h15 pour l'église de Cap-Santé et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Roger Lefebvre (Louissette Gauthier), M. et Mme

Jean-Guy Lefebvre (Rita Germain), M. et Mme Charles Bertrand (Madeleine), Mme Lionel Lefebvre (Agathe Hardy), M. et Mme Raymond Hardy (Monique), M. Fernand Lefebvre ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 80138

MUNDY (Rita Ouellet) (retraitée du CN) — Le 20 novembre 1981, à l'hôpital du St-Sacrement de Québec est décédée Mme Rita O. Mundy, fille de feu François-Xavier Ouellet et de dame Emerilda Demers. Elle était la mère de Danièle, Michael et Ann, et la mamie de François, Richard, Yves et Jacques Thivierge. Une cérémonie religieuse aura lieu mardi le 24 novembre 1981 à 10h à l'église St-Dominique au 175 Grande-Allée ouest, à Québec. C'est à cette occasion que la famille recevra les témoignages de sympathie des parents et amis, une heure avant la cérémonie. Outre sa mère, ses enfants et ses petits-fils, Mme Mundy laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Marie-Blanche (feu Claude Beaulieu), Françoise (Jacques Laurendeau), Michèle (Clément Gosselin), Lucille (Paul-Albert Morin), Conrad (Gertrude Gagnon), Suzanne (Ghyslain Lemay) Marcelle, Denise (Jean-Paul Lachance), ses oncles et tantes, de nombreux neveux et nièces et ses amies. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire de l'Anse 80123

MYRAND (Marguerite) — A Québec, le 22 novembre 1981, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marguerite Plante, épouse de feu R. Myrand. Elle demeurait à la Champenoise. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté mercredi le 25 novembre à 14h en l'église St-Sacrement. L'inhumation se fera au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee 535 des Oblats à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Mario; son père et sa mère: M. et Mme Lorenzo Plante (Juliette Belleau); sa belle-mère: Mme Hélène Wong; plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 80145

RHEAUME (Conrad) — A St-Maxime de Scott, le 21 novembre 1981, à l'âge de 57 ans, est décédé subitement M. Conrad Rheaume, époux de feu dame Marie-Claude Labonté. Il demeurait au 249 route Kennedy, St-Maxime de Scott. Les funérailles auront lieu mardi le 24 novembre à 11h. Départ du salon funéraire de la Caisse Populaire de Scott à 14h45, sous la direction de Gonzague Valois & Fils Enr pour l'église de Scott et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Yvon, Carmen (Henri Camiré), Alix (Raynard Camiré), Jean-Guy (Norma Longchamp), Normand (Huguette Gagné), Richard, France (Eddy Nelson), ses belles-mères Mme Ernest Rheaume, Mme Arthur Labonté ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et plusieurs petits-enfants. 80130

SAVARD (Boissinot Cécile) — A Québec, le 21 novembre 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Cécile Boissinot, épouse de feu Jos. E. Savard. Elle demeurait au 775 Calixa Lavallée. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté mardi, le 24 novembre 1981, à 14h, en l'église St-Martyrs-Canadiens où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie (Lévis) sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil son frère: M. Vincent Boissinot; ses belles-sœurs: Milles Germaine et

PELLETIER (Lauréat) — A Québec, le 22 novembre 1981, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lauréat Pelletier, réparateur au service des incendies de Québec, époux de dame Cécile Matte. Il demeurait au 739 rue Joffre. Les funérailles auront lieu mardi, le 24 novembre 1981, à 14h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Marcel Pelletier (Monique Labbé), M. et Mme Louis Pelletier (Anita Marioni), M. Daniel Pelletier; sa belle-mère: Mme Marguerite Pelletier Loubier; son frère: M. Paul-Emile Pelletier; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Matte (Thérèse Renaud), M. et Mme Jean-Yves Matte (Noëlla Tremblay); son petit-fils: Jason Pelletier; sa petite-fille: Danièle Pelletier. Il sera exposé à compter de mardi le 24 novembre 1981 de 11h à 14h. Pour renseignements: 529-3371. 80105

PELLETIER (Jeannette Daigle) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 21 novembre 1981, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Jeannette Daigle, épouse de M. Elzéar-Noël Pelletier. Elle demeurait au 11h, Département de la résidence funéraire

CLAUDE LAVOIE (St-Félicité) à 10h50 pour l'église de St-Félicité et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs François (Florida Gagnon), M. et Mme Wilbrod Pelletier, Mme Marie-Anne B. Daigle, Martial, M. et Mme Omer Pelletier, M. et Mme Gaudias Pelletier, Lucille, Mme Irène P. Bernier, Louisa, Mario. 80115

PLANTE (Gilles) — A Québec, le 21 novembre 1981, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Gilles Plante, employé du gouvernement provincial (accidents de travail), époux de dame Doris Wong. Il demeurait au 524 rue Bernatchez. Les funérailles auront lieu mardi, le 24 novembre, à 10h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltee 535 des Oblats à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère: M. et Mme Lorenzo Plante (Juliette Belleau); sa belle-mère: Mme Hélène Wong; plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 80145

TREMBLAY (Lazare) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 novembre 1981, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé M. Lazare Tremblay, époux de dame Thérèse Lévesque. Il demeurait au 14 rue Du Pont, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 novembre, à 11h. Départ du funéraire Claude Marceau Ltee 96 de la Fabrique St-Romuald à 10h50 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaétan Tremblay (Suzanne Gagnon), M. et Mme Daniel Tremblay (Francine Fréchette), M. et Mme André Tremblay (Pierrette Tardif), M. et Mme Ghyslain Tremblay (Carole Demers), M. et Mme André Lemelin (Gisèle), M. et Mme Raymond Mailloix (Lucille); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Fradette, M. et Mme Armand Bhermer, M. et Mme Henri Tremblay, Mme Stanislas Gauthier, M. et Mme Paul Lévesque, M. Omer Lévesque, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour information: 839-8823 80102

VACHON (Marie-Anne) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 22 novembre 1981, à l'âge de 78 ans et 8 mois, est décédée Mlle Marie-Anne Vachon. Elle demeurait au 756, 9ième Avenue, East-Broughton Station. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 novembre à 15h. Départ de la résidence funéraire J.A. Turcotte Enr 211 rue Principale East-Broughton à 14h45 pour l'église d'East-Broughton et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Gérard Gosselin (Angéline), M. et Mme Rosaire Vachon, Mme Aimée Côté (Laura), Mme Hormidas Vachon, Mlle Yvonne Vachon ainsi que plusieurs neveux et nièces. 80121

725 ANNIVERSAIRES
MATHIEU (Georges-Edouard) — Samedi, le 28 novembre 1981, à 10h, en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera célébré le service anniversaire de M. J. Georges-Edouard Mathieu, époux de Simone Pronovost. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 80039

760 FAVEURS OBTENUES
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier A.M.T. 80202
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier Mme L.B.C. 80279

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS 710, 1038 Avenue, Québec, 524-1361 80401

795 AUTRES SERVICES
Pour vos cartes de remerciements et cartes mortuaires. Un seul spécialiste à Québec
EVARISTE LAVOIE IMPRIMEUR ENR 674, Kirouac, Québec Tél.: (418) 683-0808 87009

DÉGÈS ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

AVEC VOUS EN TOUT TEMPS
Salon de Fleurs 524-5218 Dr. Joseph Est 87009

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

847 3311
Le tarif de décès et avis divers est